

Avis adopté

Séance plénière du 14 janvier 2025

Pour une *intelligence artificielle* au service de l'*intérêt général*

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Cet avis repose sur un constat évident : l'IA est déjà présente, et transforme nos vies, nos économies, nos interactions. Notre responsabilité est donc qu'un cadre strict soit posé afin de modeler cette transformation pour qu'elle soit compatible avec les limites planétaires et socialement juste, qu'elle s'opère dans le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux et qu'elle préserve la démocratie.

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser la question du déploiement de l'IA entre les seules mains de quelques grands acteurs économiques. Il s'agit pour nous d'un sujet politique. Si nous ne nous saisissons pas collectivement de cet enjeu, l'IA deviendra un outil supplémentaire pour accroître les profits d'une élite économique, au détriment du reste de la population. Nous refusons une IA qui aliène davantage les travailleuses et les travailleurs, accentue les inégalités et aggrave la crise écologique. Comme il est rappelé dès l'introduction de cet avis : « le développement technique [et donc l'IA] n'est pertinent que s'il est au service des êtres humains et de l'intérêt général ».

Par ailleurs, l'avis insiste sur la nécessité de réflexion et de formation pour ne pas subir l'IA. Un récent rapport de l'UNESCO, cité dans l'avis, précise : « il est indispensable de donner aux individus les connaissances, les aptitudes, les attitudes et les valeurs dont ils ont besoin non seulement pour se protéger des risques, mais aussi pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'IA ». Plusieurs préconisations relatives à cet impératif de formation, pour l'ensemble des individus qui le souhaitent et à tous moments de la vie, sont présentes dans le texte. Nous les saluons, en particulier la préconisation 17 appelant à intégrer la formation à l'IA dans les entreprises. L'IA ne doit pas être seulement une affaire de spécialistes ou de décideurs, c'est une transformation globale qui exige l'implication éclairée de l'ensemble de la société.

Toutefois, le temps dont la commission temporaire disposait pour construire cet avis a été trop court. L'ampleur du sujet est immense, et certains items n'ont pas pu être explorés avec toute la profondeur qu'ils méritaient. Néanmoins, la discussion est restée ouverte, les divers points de vue ont été intégrés, et le texte a ainsi largement évolué au fil des débats.

L'avis présenté aujourd'hui est le fruit d'un intense travail de négociation et de compromis, fidèle à l'esprit du CESE. Nous pensons qu'il est équilibré et qu'il reflète au mieux les préoccupations et aspirations de chacun.

Nous avons donc voté ce texte, à la fois didactique et porteur de préconisations essentielles pour poser les limites et les conditions du déploiement de l'IA. Nous considérons que cet avis envoie un signal fort : celui d'une société qui maîtrise son avenir technologique au service de l'humain.

Nous avons adressé nos remerciements sincères à l'ensemble des membres de la commission temporaire, en particulier les citoyennes et citoyens, les conseillères et conseillers, les administrateurs et administratrices, Monsieur le Président de la commission ainsi que les co-rapporteurs pour leur implication et leur engagement dans ce travail collectif.